

Le contact des langues dans le roman *Il était une fois un vieux couple heureux* de Mohammed Khair-Eddine

Rachid EDDAMNATI
Université Caddi Ayyad - Marrakech - Maroc
eddamnatorachid@hotmail.fr

Résumé :

La littérature marocaine d'expression française demeure depuis des années un sujet d'une véritable polémique linguistique. En effet, des écrivains d'origine marocaine écrivent en langue de l'ancien colonisateur sont souvent critiqués. Le roman de Mohammed Khair-Eddine constitue un lieu de brassage et de contact des langues à la fois locales (l'arabe standard, l'arabe dialectal et la langue amazighe) et étrangères (le français, l'anglais et l'espagnol). Ces langues locales et étrangères apparaissent sous formes de mots étrangers (emprunts, calques ou mots dérivés) transcrits en graphie latine. Ils se démarquent souvent soit par une mise en italique, soit entre des guillemets ou en notes infrapaginales et parfois sans aucune démarcation typographique. L'usage de ces items empruntés aux langues locales ou étrangères dans le texte de Khair-Eddine constitue un fond lexical permettant d'enrichir la langue française et d'explorer une autre littérature colorée par des mots émanant de la culture locale de l'auteur.

Dans ce travail, nous dressons une typologie des lexies tirées du roman « *Il était une fois un vieux couple heureux* » pour enchaîner avec une partie dédiée à l'étude du contact des langues dont il est rédigé.

Mots-clés : Littérature marocaine d'expression française, le contact des langues, les emprunts, le calque lexical, la dérivation, la dérivation flexionnelle, la composition, la typologie lexicale.

Introduction :

La diversité linguistique caractérise la situation des langues dans les trois pays¹ du Maghreb : l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Ce dernier constitue un lieu de brassage de populations, de cultures et de langues diversifiées, dont

¹ Bien entendu, les pays du Grand Maghreb sont au nombre de cinq mais, nous ne traiterons dans cette étude que le cas de l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

l'hétérogénéité, qui ne cesse de s'accroître, est tributaire des aléas de l'Histoire, l'économie, la politique, etc. Ceci dit, la colonisation occidentale a favorisé la pénétration de langues et cultures qui ont fini par avoir droit de cité dans le répertoire langagier et culturel des citoyens marocains. La résultante en est une situation dynamique caractérisée tantôt par la coexistence, tantôt par la confrontation, entre ce qui est importé et ce qui est local. Dans ce contexte plurilingue, le français, langue étrangère introduite en 1912 par l'arrivée des Français au Maroc, a pu conserver sa place privilégiée et est arrivé à concurrencer les autres idiomes caractérisant le paysage linguistique marocain tels que l'arabe standard, l'arabe dialectal et la langue amazighe avec leurs variétés.

La littérature marocaine d'expression française se trouve dans un dilemme où tout un groupe d'écrivains marocains rédige dans la langue de l'ancien colonisateur. L'écrivain marocain s'exprimant en français au Maghreb est souvent critiqué et demeure sujet d'une véritable polémique.

Le texte francophone introduit une nouvelle complexité qui est d'ordre linguistique. En effet, la littérature maghrébine d'expression française comme l'a décrit Marc Gontard, est : « une littérature entre deux langues »². Nous envisagerons l'analyse du roman « *Il était une fois un vieux couple heureux* » de M. Khair-Eddine, en nous basant sur les travaux traitant du contact de langues dans la littérature marocaine d'expression française, en l'occurrence ceux de Marc Gontard, Leila Messaoudi et Charles Bonn.

Nous avons limité sciemment le corpus à un seul texte « *Il était une fois un vieux couple heureux* » de la série des romans écrits par Mohammed Khair-Eddine. Le choix s'est fait aléatoirement puisque le nombre des items étrangers utilisés atteint un nombre très élevé. Nous visons dans cet article de répondre à la problématique suivante : l'insertion des items étrangers dans un texte français ne crée-t-elle pas une opacité sémantique chez un lecteur étranger? L'usage de ces emprunts aux langues locales ancre-t-il le récit dans un cadre socioculturel arabo-musulmano-amazighe précis? Pour répondre à cette problématique, nous envisagerons dans un premier temps de définir les concepts lexicaux comme (l'emprunt, la dérivation, la composition et le calque) et de déceler tous les items empruntés aux langues locales (l'arabe standard, l'arabe dialectal et la langue amazighe) et aux langues étrangères (l'anglais et l'espagnol) dans le roman

² <http://www.lairedu.fr/ecrire-entre-les-langues-au-maghreb/>

Date de réception : 15/03/2022

Date de publication : 01/06/2022

« *Il était une fois un vieux couple heureux* » et de tracer ensuite la typologie de ces mots relevés dans ce roman pour déterminer le phénomène lexical (emprunt, dérivation, composition et calque) dominant. Dans un deuxième temps, nous enchaînerons avec une réflexion portant sur le contact des langues dans « *Il était une fois un vieux couple heureux* » en vue d'examiner le fonctionnement de ces emprunts dans ce texte.

I- Définition de quelques concepts

1- L'emprunt

L'évolution de chaque société est accompagnée par un progrès et une évolution du langage utilisé, ce dernier étant le miroir de celle-ci, puisqu'il reflète les changements qui la traversent. Ce sont les mots d'une langue qui contribuent à dynamiser un autre système linguistique en s'ajoutant aux ressources de celui-ci. La langue française au cours de son histoire a emprunté au Grec, à l'Italien, à l'Anglais, à l'Arabe, etc. Nous proposons dans ce qui suit des acceptations diverses de « l'emprunt ». Le terme emprunt désigne à la fois :

- Un procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement ou partiellement une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'un autre système linguistique.
- Une unité ou trait linguistique d'une langue qui est emprunté intégralement ou partiellement à un autre parler³.

Cette définition suppose que l'emprunt implique toujours, au moins au départ, une tentative pour reprendre la forme ou le trait étranger. De ce fait, nous pouvons facilement détecter et identifier un emprunt, d'une part, parce que son introduction intègre une nouvelle forme phonique et graphique nouvelle, d'autre part, un caractère étranger est évident aux yeux des lecteurs.

2- La dérivation

La dérivation est l'un des procédés les plus utilisés pour former de nouveaux mots. Pour créer un mot par le biais de la dérivation, nous nous basons sur un radical déjà existant et lui ajoutons des préfixes et/ou suffixes. Nous pouvons distinguer deux types de dérivation :

³ LOUBIER Christiane, 2011, *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Office québécois de la langue française, p.10.

A- *La dérivation affixale*

Un mot dérivé est formé par l'adjonction d'un ou plusieurs affixes (préfixes ou suffixes, soudés) à un morphème lexical appelé base de départ ou radical.

B- *La dérivation non affixale*

Elle consiste à dériver un mot sans affixation, par changement de classe syntaxique. Ce type de dérivation est qualifié d'impropre.

3- *Le calque*

C'est un autre type d'emprunt. Le Dictionnaire linguistique définit le calque comme suit : « On dit qu'il y a calque linguistique quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveau d'une langue A (le français par exemple), il traduit un mot simple ou composé, appartenant à une langue B (anglais ou arabe par exemple) en un mot simple, existant déjà dans la langue ou en un terme composé formé de mots existant aussi dans la langue. Le calque se distingue de l'emprunt proprement dit, où le terme étranger est intégré tel quel à la langue qui l'emprunte. Quand il s'agit d'un mot simple, le calque se manifeste par l'addition, au sens courant du terme, d'un « sens » emprunté à la langue B ; ainsi le mot « réaliser », dont le sens est « rendre réel, effectif » a pris aussi celui de « comprendre », (il a réalisé la situation) par calque de l'anglais *to realize*. Quand il s'agit d'un mot composé, la langue A conserve souvent l'ordre des éléments de la langue B, même lorsque cet ordre est contraire à celui qu'on observe ailleurs dans l'usage de la langue »⁴.

4- *La composition*

Jean Dubois définit ce concept comme suit : « par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. A ce titre, la composition est généralement opposée à la dérivation, qui constitue les unités lexicales nouvelles en puisant éventuellement dans un stock d'éléments non susceptibles d'emploi indépendant. »⁵ Nous relèverons et discuterons chaque phénomène lexical défini dans la partie dédiée à l'analyse du corpus.

⁴ DUBOIS Jean, 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, p.72-73.

⁵ DUBOIS Jean, 1994, *Le dictionnaire linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, p.106.

II- Analyse du corpus :

L'objectif dans cette partie de l'article est de tracer la typologie des items étrangers relevés, classés selon l'ordre alphabétique, en précisant la traduction et la signification de chaque lexie. Ensuite, nous discuterons chaque phénomène lexical présent dans cette partie dédiée à l'analyse (insérer tableau 1 ici). Nous remarquons à travers le diagramme ci-dessous, que le phénomène lexical dominant notre corpus est l'emprunt aux langues locales : (insérer graphique 1 ici).

1- *L'emprunt à l'arabe standard* est le plus représenté atteignant 49%, soient trente cinq lexèmes recensés. Nous présenterons ici quelques lexèmes empruntés à l'arabe standard :

- «*Ida ouribat khouribat, w aida khouribat lam touskan*» : C'est une citation utilisée par Mohammed Khair-Eddine qui signifie «*Quand une maison ou une nation est arabisée, elle se délabre, et quand elle est délabrée, elle n'est pas habitable*». C'est un emprunt à l'arabe standard transcrit en caractères latins.
- Les caïds : c'est un fonctionnaire du ministère de l'intérieur cumulant les fonctions d'agent d'autorité à l'échelle d'une circonscription territoriale et administrative. Il s'agit d'un emprunt à l'arabe standard. L'auteur recourt à la dérivation flexionnelle pour exprimer le pluriel du mot.
 - les Caïds : caïd + S → radical est un emprunt + S la marque du pluriel.

2- *L'emprunt à l'amazighe (tachelhit)* : les emprunts à cette langue sont omniprésents dans le roman «*Il était une fois un vieux couple heureux*», avec un pourcentage de 16%, onze lexèmes. Nous présenterons quelques exemples :

- Un Anflouss ; Les inflass : il signifie un policier de village. Il s'agit de deux emprunts à la variété Tachelhit. Le deuxième mot «*Les inflass*» est un pluriel d'Aflouss. La marque du pluriel est absente de ce lexème.
- Da Bouchaib : ce qui est remarquable dans cet exemple c'est qu'il contient une particule onomastique «*Da*». Cette dernière signifie, d'une part l'âge du personnage d'autre part, elle connote le respect.
- Un amzil : signifie forgeron. C'est un emprunt à la langue amazighe et culture amazighes.
- Tislit Ouaman : emprunt à la variété amazighe Tachelhit, composé de deux lexies appartenant à la culture amazighe et reflétant aussi l'identité de l'auteur : - Tislit : fiancée
 - Ouamane : de + l'eau.

Date de réception : 15/03/2022

Date de publication : 01/06/2022

Donc, nous pouvons dire que cet emprunt est issu du mythe et de l'histoire amazighe.

3- *L'emprunt à l'arabe dialectal* : les mots empruntés à l'arabe dialectal introduits dans le roman « *Il était une fois un vieux couple heureux* » sont au nombre de dix lexèmes, soit un pourcentage de 14%. Nous présenterons quelques items empruntés à l'arabe dialectal :

- Des Noualas : pluriel d'un emprunt à l'arabe dialectal. Les Noualas sont des chaumières. Ce lexème a subi une dérivation flexionnelle pour exprimer le pluriel. Nous pouvons schématiser l'exemple de la manière suivante :

- des Noualas : radical (nouala) + terminaison du pluriel (S) → emprunt à l'arabe dialectal + dérivation flexionnelle. Ce mot relève de la culture amazighe. Il appartient à un fond culturel et identitaire relevant du Sud du Maroc.

- Les Jnouns : Il est souvent écrit de différentes manières. Il est le pluriel du mot « Jinn ou Djinn ». Cet emprunt à l'arabe dialectal a subi un autre phénomène lexical qui est la dérivation flexionnelle :

- les Jnouns : radical (jnoun) + terminaison du pluriel (S) → emprunt à l'arabe dialectal + dérivation flexionnelle.

- Des Tolbas : signifie des étudiants en théologie musulmane. C'est le pluriel d'un emprunt à l'arabe dialectal qui est «Talb» et désignant un étudiant en théologie musulmane. L'auteur recourt à la dérivation flexionnelle pour exprimer le pluriel de cette lexie :

- Des Tolbas : radical (tolba) + terminaison du pluriel → emprunt à l'arabe dialectal + dérivation flexionnelle. Ce mot appartient et relève de la culture de l'écrivain.

- Djebel : emprunt à l'arabe dialectal signifiant montagne. C'est une lexie qui peut être écrite comme suivant : Djbel ou Jbel. Les deux graphies sont correctes.

- l'emprunt à l'anglais : ces emprunts sont peu fréquents dans ce roman. Ils représentent un faible pourcentage avoisinant le plus souvent 1% :

- les waters : c'est un emprunt à l'anglais qui prend la marque du pluriel « S ».

4- *La dérivation flexionnelle* : un procédé lexical très fréquent dans le corpus, elle représente un pourcentage de 18%, avec un nombre de treize lexèmes.

La dérivation flexionnelle sert souvent à exprimer le pluriel d'un emprunt et les morphèmes flexionnels n'affectent (en général) pas le sens lexical comme le démontre les exemples suivants :

- Des tolbas : signifie étudiant en théologie musulmane. C'est un emprunt à l'arabe dialectal qui prend la marque du pluriel « S », ce qui nous a poussé à le dénommer dérivation flexionnelle.
- Les jnouns : dans le Coran, créature céleste, être immatériel, ayant ou non embrassé la religion musulmane. C'est le pluriel du mot « djinn », qui est un emprunt à l'arabe standard prenant le « S » du français pour marquer le pluriel. Une autre remarque s'avère pertinente dans cet exemple : le singulier du lexème « jnouns » s'écrit par un « d » au début → Djinn.

5- *Le calque lexical* : est présent avec un faible pourcentage comme le roman « *Il était une fois un couple heureux* ». Il représente 1%, soit un seul calque lexical :

- Allah est le plus grand : c'est une traduction de l'expression « الله أكبر ». A propos de cet exemple, nous pouvons faire la remarque suivante : l'existence d'une alternance codique entre deux idiomes différents : Allah : emprunt à l'arabe standard ; est le plus grand : expression française.

Nous pouvons définir l'alternance codique à la suite du Professeur Leila Messaoudi, comme: « la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents »⁶.

L'alternance codique peut être : intraphrastique (à l'intérieur d'une même phrase) ; Inter- phrastique (une alternance de langues au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours) ou extraphrastique (lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes)⁷.

Suivant la typologie avancée, nous pourrions dire que l'exemple mentionné a subi une juxtaposition de deux langues différentes. Il s'agit donc d'une alternance intraphrastique : *Allah est le plus grand* → l'usage de deux idiomes différents ; l'arabe standard d'un côté « Allah » et la langue française « est le plus grand ».

⁶ MESSAOUDI Leila, (2008) [2009] « *Emprunts, calques et alternances. Le cas du contact linguistique entre l'arabe dialectal et le français au Maroc* » Cahiers de Linguistique revue de sociolinguistique et de sociologie de langue française».

⁷ Idem

6- *La composition* : un autre procédé de création lexicale. Elle est présente avec un faible pourcentage de 1%. Nous présenterons ici quelques items :

- Mille rials : cette expression est composée de deux lexies :
 - mille : lexie française ; - rials : emprunt à l'arabe standard, subissant une dérivation flexionnelle.
- Un couscous n'wawsai : une expression composée de deux lexèmes de deux langues locales : un couscous : emprunt à l'arabe standard ; « N » : c'est une préposition voulant dire « de » ;
 - wawsai : c'est un emprunt à la langue amazighe « Tachelhit », qui veut dire un couscous sans viande.

Avant de clore cette partie réservée à l'analyse du corpus, il est à signaler que Khair-Eddine utilise des items qui trouvent leur équivalence dans la langue française comme : djbel : montagne; medersa : école. Ouzzani Ilham affirme que « ces items de l'arabe apparaissent dans les romans quoiqu'ils aient des équivalents français : leur fréquence est élevée, et leur contexte d'énonciation montre qu'ils ont dans le discours romanesque une fonction stylistique plutôt que technique. »⁸

III- Le contact des langues dans le roman « *Il était une fois un vieux couple heureux* »

Les items étrangers que nous avons relevés dans le roman de Mohammed Khair-Eddine sont des segments lexicaux composés souvent de mots et d'expressions. En plus du français, les langues utilisées dans ce roman sont des langues locales comme : l'arabe standard, dialectal (Darija), tachelhit, l'une des variétés de l'amazighe, et des langues étrangères comme l'anglais et l'espagnol. Outre ces emprunts, le roman contient des néologismes que Khair-Eddine a construits à partir de procédés lexicaux comme la dérivation flexionnelle et suffixale et la composition.

Ces mots étrangers sont souvent signalés à l'attention du lecteur par l'un des moyens typographiques, généralement l'italique ou des notes de bas de page. L'usage des items empruntés aux différentes langues dans le texte littéraire de Khair-Eddine en langue française démontre, dans un premier temps la spécificité du roman marocain et maghrébin en général ; dans un deuxième temps ces items étrangers reflètent des réalités socio-

⁸ OUZZANI Ilham, 1999, « *Les emprunts dans deux romans de littérature marocaine de langue française : Une enquête au pays et L'inspecteur Ali de Driss Chraïbi* », Université de Nice - Sophia Antipolis.

culturelles marocaines. C'est dans ce sens que L. Messaoudi a souligné qu'« une préoccupation importante anime locuteurs et écrivains francophones qui est celle de s'imbiber de la culture endogène marocaine à travers des emprunts faits aux langues locales au Maroc, mais aussi à travers des néologismes typiques du français au Maroc »⁹.

L'emprunt n'a pas seulement cette fonction de combler des lacunes lexicales de la langue française, mais aussi des lacunes culturelles et sociales tel que les mots (gandoura, caïd, pacha, une djellaba,) issus de la culture de l'écrivain, et qui sont parfois difficiles à décrire en français.

Ces mots arabes et amazighs dominant le corpus renvoient à un vaste champ sémantique. La signification d'un mot est toujours liée à d'autres, comme le mentionne Georges Mounin : « la partie conceptuelle de la valeur (d'un terme) est constituée uniquement par des rapports et des différences avec les autres termes de la langue »¹⁰. Ces mots empruntés aux différentes langues locales soulèvent une sphère sémantique plus ou moins riche selon la fréquence et la densité du mot. Pour mettre en exergue cette idée, nous avancerons quelques exemples du corpus : Il nous semble clair que les lexies comme Gandoura et Fouqia sont moins chargées au niveau sémantique part rapport à d'autres mots comme Jnouns et Sourate qui renvoient à un monde spirituel, divin et religieux.

Dans le même sens Khatibi avance que : « l'usage d'un mot, d'un seul (par exemple Zemzem) entraîne avec lui tout l'immense corpus maternel, qui travaille silencieusement et imperceptiblement et qui s'agglutine deci, de-là dans le livre comme si, ainsi que nous le rappelle Maurice Blanchot dans ses réflexions sur la traduction, la langue qui est à traduire pouvait se replier sur elle-même à chaque moment, échapper à celle qui tente de se l'approprier par une transmutation sur un sol différent, à la dérouter de son sol en la découpant de son contexte, la laissant "langue morte" comme lorsqu'on parle de propriété de main-morte »¹¹. Autrement dit, Khatibi explique que la traduction de la langue la rend paralysée, ne pouvant pas interférer avec la langue française.

⁹ MESSAOUDI Leila, 2008 [2009]. « *Emprunts, calques et alternances. Le cas du contact linguistique entre l'arabe dialectal et le français au Maroc* » Cahiers de Linguistique revue de sociolinguistique et de sociologie de langue française.

¹⁰ MOUNIN Georges, 1982, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris, p.23.

¹¹ KHATIBI Abdelkébir, 1983, *Maghreb Pluriel*, Denoël, Paris, p.199.

Pourrions-nous dire que l'insertion des emprunts aux langues locales dans un texte écrit en français engendre une certaine confusion et une opacité de sens chez le lecteur étranger?

Ben Abda Saloua avance dans sa thèse que ces mots étrangers créent des zones d'ombre, où l'accent est porté sur l'inconnu (les items étrangers) davantage que sur le connu. L'introduction des emprunts dans un texte français attire l'attention du lecteur, en laissant chez lui une ambiguïté et un risque d'incompréhension sémantique. Des effets d'imprévisibilité que créent ces emprunts et ces interférences entre la langue française et les autres langues résultent un effet sur le sens de la phrase ou du passage où s'insèrent ces mots.

Il est à signaler que la majorité des emprunts relevés dans le corpus ne sont pas tous distingués par des moyens typographiques (guillemets, italique, note infrapaginale), ce qui laisse une grande marge aux lecteurs étrangers d'effectuer des recherches et d'explorer une autre culture à travers son aspect linguistique.

Nous pouvons dire que Mohammed Khair-Eddine ne se plie à aucune règle précise. Nous remarquons une différence de traitement de ces emprunts : par exemple, à la page 24, l'auteur a écrit : « Les humbles fellahs d'autrefois se voyaient contraints de travailler au service des nouveaux maîtres pour survivre ». Nous constatons que le mot « Fellahs » ne contient aucune démarcation, ce qui explique l'intégration du mot dans le lexique français. Dans la même page, le mot « Noualás » est accompagné d'une note infrapaginale expliquant le mot « chaumines ».

Un autre mot étranger à la page 48 du même roman : « Mais tu n'es pas un raïs, tu n'as pas d'instrument de musique ». Le mot Raïs est défini en bas de page et désigne un poète et chanteur berbère. Ces explications mentionnées en bas de page initient le lecteur étranger à découvrir ces mots empruntés à d'autres langues étrangères. Cette difficulté à séparer entre le mot étranger transparent dans le mode de démarcation typographique de ces mots empruntés aux langues locales.

L'usage des items étrangers empruntés aux langues locales (l'arabe standard, l'arabe dialectal et la langue amazighe) qui parsèment le roman « *Il était une fois un vieux couple heureux* » sont des indices culturelles et identitaires qui inscrivent le récit dans la culture arabo-musulmane-amazighe, et qui démontrent l'attachement de Mohammed Khair-Eddine au patrimoine arabe et amazigh.

Nous pourrions énoncer la remarque que, si les mots empruntés aux langues locales sont généralement démarqués ou non dans le roman sélectionné, c'est d'une part que l'auteur a sans doute du mal à considérer les mots de sa langue maternelle comme étrangers, et que d'autre part il a le désir d'éliminer ces différences entre les langues et de fusionner en quelque sorte entre sa langue d'écriture (le français) et les autres langues insérées dans son texte comme : l'arabe standard, l'arabe dialectal, la langue amazighe, l'anglais et l'espagnol.

Conclusion

Somme toute, le roman de Khair-Eddine d'expression française se présente comme un lieu de diversité, d'interaction et de brassage linguistiques. La langue arabe standard, dialectal et la langue amazighe apparaissent sous forme de mots transcrits en graphie latine souvent démarqués typographiquement avec des guillemets, des italiques, des notes infrapaginales et parfois sans aucune marque distinctive. Un travail d'appropriation caractérise l'interaction entre le français et les autres langues présentes dans le roman de Khair-Eddine.

Plusieurs idiomes coexistent en harmonie dans un même texte, en le rendant plus riche linguistiquement et culturellement. La langue française est déportée, par l'usage des mots étrangers, vers un réseau de rapports inédits. Le texte de Mohammed Khair-Eddine demeure une sphère d'interaction entre la langue d'écriture qui est le français et les langues locales marocaines (l'arabe standard et Darija, la langue amazighe) : d'un côté, ces emprunts créent des zones d'ombre, troublant la compréhension du lecteur étranger ; de l'autre, ils donnent au lecteur la marge de découvrir une autre littérature colorée par emprunts à l'arabe standard, Darija et la langue amazighe, émanant d'une culture différente de celle de l'hexagone, et portant toute une charge sémantique, culturelle et identitaire.



Bibliographie

- DUBOIS Jean et. Al, (2007), *Linguistique et sciences du langage*, Larousse, Paris.
- DUBOIS Jean, (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris.
- DUBOIS Jean, (1994), *Le dictionnaire linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
- KHATIBI Abdlkébir, (1983), *Maghreb Pluriel*, éd, Denoël, Paris.
- KAIR-EDDINE Mohammed, (1993) (première édition 2002), *Il était une fois un vieux couple heureux*, éd le Seuil, Paris.
- LOUBIER Christiane, (2011), « *De l'usage de l'emprunt linguistique, Office québécois de la langue française* ».
- MESSAOUDI Leila, (2008) [2009], « *Emprunts, calques et alternances. Le cas du contact linguistique entre l'arabe dialectal et le français au Maroc* ». Cahiers de Linguistique revue de sociolinguistique et de sociologie de langue française 34/1, Éditions Modulaires Européennes & Intercommunications.
- MOUNIN George, (1982), *Les problèmes théoriques de la traduction*, Ed Gallimard, Paris.
- OUAZZANI Ilham, (1999), « *Les emprunts dans deux romans de littérature marocaine de langue française: Une enquête au pays et L'inspecteur Ali de Driss Chraïbi* », Université de Nice-Sophia Antipolis.
- <http://www.lairedu.fr/ecrire-entre-les-langues-au-maghreb/>

